

LOCATION immeuble BRIMBEL pour création d'un poste à l'école de Domenjod.

Le MAIRE donne lecture de la lettre de M. BRIMBEL.

Saint-Denis, le 25 Octobre 1958

Evastiste B R I M B E L
Propriétaire - Domenjod

à Monsieur le MAIRE de SAINTE-DENIS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, en vue de la prochaine création d'un poste à l'école de Domenjod, j'ai fait construire dans la même cour un nouveau local pouvant servir de salles de classe et de cantine.

Je désirerais obtenir pour ce nouvel immeuble une location mensuelle de TREIZE MILLE FRANCS (13.000 F.).

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée./.

Signé: E. BRIMBEL.

Le MAIRE. -Le Service des Domaines consulté a fixé le montant de la location à 12.000 F. Mis au courant de cette décision, M. BRIMBEL, par lettre en date du 5 Novembre, donné son accord pour le prix fixé par le Service des Domaines.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, si vous acceptez cette location pour le prix de 12.000 F mensuellement. à compter du 1er Janvier 1959.

Adopté à l'unanimité.

signé
St Denis, le 11 Mars 1959
P le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général
signé: P. Bolotte

signé
de Monsieur le Maire
St Denis, le 9 Mars 1959
P le Secrétaire Général
P le Chef de Bureau délégué
signé: Adam de Villers